L’expertise de Charente-Maritime à Djibouti

Un formateur en gestion et maîtrise de l’eau et le directeur de l’exploitation agricole de l’Agrocampus de Saintonge ont participé à une mission d’expertise à Djibouti. L’établissement charentais a ensuite accueilli une délégation djiboutienne.

Ces activités s’inscrivent dans le cadre du projet ADIL (Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Locales) porté par Expertise France, piloté par le ministère délégué en charge de la décentralisation, avec le conseil départemental de Charente-Maritime comme collectivité locale partenaire. Celle-ci mobilise son expertise territoriale dans l’assistance technique apportée aux conseils régionaux de Djibouti.
Les collectivités locales djiboutiennes ont dans le cadre des lois de décentralisation plusieurs compétences qui leur ont été transférées par l’État central, dont la promotion des activités agricoles. La région de Tadjourah a alors fait le choix de développer un projet de ferme hydroponique.

Une mission d’expertise à Djibouti

Ainsi, Rodolphe Zegrar, formateur en gestion et maîtrise de l’eau, et Sébastien Riquart, directeur de l’exploitation agricole de l’Agrocampus de Saintonge, ont mis leur expertise à disposition du projet.
En mai 2024, pendant une semaine ils ont parcouru la région de Tadjourah pour échanger avec les agriculteurs locaux. Ils ont également rencontré M. Kassim Haroun Ali, Ministre Délégué Chargé de la Décentralisation, et M. Omar Houssein Omar, Président du Conseil Régional de Tadjourah.
L’objectif général de cette mission était d’appuyer

techniquement les conseils régionaux de Djibouti dans la conduite de leurs activités agricoles et en particulier la région de Tadjourah dans le cadre du développement de sa ferme hydroponique du Day. Les deux experts de l'enseignement agricole français ont travaillé spécifiquement sur les enjeux suivants : appuyer l'évaluation du fonctionnement de la ferme hydroponique du Day et élaborer des recommandations techniques sur la maîtrise de la culture hydroponique ; analyser et formuler des recommandations concernant le pilotage de l'exploitation de la ferme hydroponique du Day en matière de gestion technique, commerciale, financière et de ressources humaines.

L'accueil d'une délégation djiboutienne à Saintes





Deux mois plus tard, mi-juillet 2024, une délégation djiboutienne avec à sa tête le Ministre de la décentralisation Kassim Haroun Ali a été accueillie en Charente-Maritime par les porteurs du projet ADIL. La délégation a pu découvrir le savoir-faire agricole local, en visitant l'exploitation de l'Agrocampus, ou en goûtant notamment aux produits de la serre du LPA de Chadignac lors d'un déjeuner dans les vignes de l'établissement.

Signature d'un accord

Dans le cadre des actions menées par l'ADIL et le Conseil départemental de la Charente Maritime, un accord a été signé entre Mme Huet, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge, le Conseil départemental de la Charente Maritime et Dr. Djama

Mohamed Hassan, Président de l'université de Djibouti, pour mettre en place des échanges notamment d'étudiants (mobilités, stage, services civiques). Il a aussi été question de rencontres lors des missions d'expertises et d'une mobilité pour les BTS ACSE en 2026.



Sébastien Riquart, Rodolphe Zegrar, que retenez-vous de cette expérience ?

Cette première expérience d'expertise en république de Djibouti a été pour nous riche en découvertes et en échanges. Nous avons pu découvrir le fonctionnement des institutions de Djibouti et les possibilités d'actions pour permettre à nos jeunes de développer leurs compétences dans le cadre de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Quelles sont les suites envisagées ?

Le programme d'expertise dépend des actions de l'ADIL et du Conseil départemental de la Charente Maritime, les appuis techniques seront donc en accord avec les orientations de la coopération décentralisée à Djibouti.
L'objectif est de continuer le travail avec ADIL sur le projet hydroponique du Day par le truchement d'un tableau partagé de suivi des productions par le responsable d'exploitation local. Il a également été évoqué la possibilité de mettre en place

des formations (en France, à Djibouti ou en distanciel) pour les ouvriers et le responsable de l'exploitation.
Le second objectif est d'organiser des mobilités régulières : accueil de délégations, d'étudiants djiboutiens en formations courtes, de volontaires en service civique et un projet de réalisation d'un plan local « enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie » sur les exploitations djiboutiennes avec une classe de BTS ACSE en apprentissage.
Des échanges réguliers avec les différentes institutions djiboutiennes permettront de pérenniser le partenariat sous couvert de l'ADIL.
Par ailleurs, faisant désormais partie du vivier d'experts de l'enseignement agricole, nous sommes prêts à renouveler l'expérience en mettant nos compétences au service d'autres projets qui seraient proposés dans le cadre du réseau CEFAGRI.

Contacts : Vanessa Forsans, animatrice du réseau CEFAGRI, vanessa.forsans@educagri.fr
Rachid Benlafquih, chargé de coopération Afrique subsaharienne/ECSI/expertise à l'international au BRECI/DGER, rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr